DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 20 JUIN 2014
DELIBERATION N° 98

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées
Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX
. : 03.27.53.75.32
Réf. ***: VSF / JR / IT***

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3ème :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA – N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - ~~B.MORIAME~~ - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~S.SERHANI~~ - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - ~~M-P.ROPITAL~~ - C.DI POMPEO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : B MORIAME (pouvoir à JP COULON) - S SERHANI (pouvoir à N TAJDIRT) - MP ROPITAL (pouvoir à N MONTFORT)

EXCUSES :

ABSENTS : Denis DEJARDIN

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 25 : Adhésion de la Ville de MAUBEUGE à l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (A.N.D.E.V.) pour l'année 2014

L'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (A.N.D.E.V.) propose une base documentaire actualisée ainsi qu'une lettre d'information intitulée « La Communale », très utiles en matière de veille de l'actualité éducative nationale.

Considérant que la Ville de MAUBEUGE souhaite se doter de l'avis de professionnels en matière d'éducation,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser l'adhésion de la Ville chaque année à l'A.N.D.E.V. dont la cotisation prévue au budget pour l'année 2014, s'élève à 30 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **AUTORISE** l'adhésion de la Ville chaque année à l'A.N.D.E.V. dont la cotisation prévue au budget pour l'année 2014, s'élève à 30 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY